



inwi conseille le « Contrôle Parental » à ses clients Internet HDM

inwi vient d'apporter une réponse simple et gratuite à ses clients de l'Internet HDM, désireux de protéger leurs enfants contre toute consultation de contenus dangereux et indésirables sur le Web. Grâce à l'activation du module de « Contrôle parental » sur leur ordinateur, les clients du HDM **inwi** peuvent également limiter la durée de connexion de leurs enfants à Internet.

Casablanca, le 11 octobre 2010 – Enfin, un moyen fiable, simple d'usage et gratuit pour être rassuré quant à l'usage que font les enfants d'Internet. **inwi**, opérateur global de télécommunication au Maroc, a en effet récemment mis en place un module de conseils de Contrôle Parental au profit de ses clients du Haut Débit Mobile (HDM) permettant à leurs enfants de naviguer sur Internet tout en étant protégés des contenus dangereux et indésirables. Les jeunes internautes peuvent ainsi surfer en toute sécurité, sans surveillance et tirer le meilleur profit de la richesse du web.

En quelques clics, les parents qui le souhaitent peuvent configurer ce module sur leur ordinateur, non seulement pour interdire l'accès aux sites indésirables, mais aussi pour limiter la durée de connexion de leurs enfants.

Le Contrôle parental : Comment ?

Concrètement, comment peut-on restreindre l'accès aux sites web dangereux ou fixer à ses enfants des limites horaires de connexion ? En réalité, peu nombreux sont aujourd'hui les parents qui savent que les systèmes d'exploitation proposent généralement des services de contrôle parental automatiquement associés à leur ordinateur, et ce, dès l'installation.

D'où la réponse pratique et gratuite qu'apporte aujourd'hui **inwi** en communiquant directement à ses clients HDM (par email) et en mettant en ligne sur son site www.inwi.ma une procédure simple d'installation afin de configurer ce service sur leur ordinateur. En suivant les différentes étapes explicitées par **inwi** de manière didactique à l'aide de visuels, les parents seront enfin en mesure de limiter l'accès aux sites indésirables ainsi que la durée de connexion. A noter que cette procédure conseillée par **inwi** permet de configurer le module de contrôle parental sur tous les ordinateurs utilisant les systèmes d'exploitation Microsoft XP™ et WINDOWS® 7™, MAC OS X® et Microsoft Vista™.

Opérateur résolument innovant, proche de ses clients et en permanence à l'écoute de leurs besoins ; **inwi** vient ainsi de lever l'un des freins au développement d'Internet au Maroc, comme l'ont relevé à maintes reprises toutes les études réalisées dans ce sens. Une nouvelle initiative de **inwi** qui confirme, somme toute, son engagement à démocratiser l'accès aux services télécoms et à en développer l'usage au Maroc.

Relation-presse : Aïssam KHRIBECH

Mobile : 06 00 00 19 47

Aissam.khribech@inwi.ma

www.inwi.ma